



la Communauté économique des pays des grands lacs, qui regroupe le Burundi, le Rwanda et le Zaïre; un juriste canadien a aidé le Mali à moderniser ses lois en matière de prospection et d'exploitation pétrolières; et une autre étude technique a permis d'établir et de diffuser un répertoire de quelque 500 institutions multidisciplinaires de formation et d'enseignement des pays francophones en développement.

En proposant la création du PSD, le Canada a voulu donner un second souffle à l'Agence et répondre aux vœux unanimes des pays en voie de développement, sans pour autant alourdir le budget de l'Agence. Il s'agissait aussi de faire de l'Agence un instrument de coopération efficace qui compléterait les aides bilatérales et multilatérales plus importantes.

Au delà des directions régulières de l'Agence et du Programme spécial de développement, la **structure organisationnelle** de l'ACCT compte également deux bureaux régionaux, une unité décentralisée ainsi qu'un organe subsidiaire :

- le **Bureau régional de Lomé**, au Togo, voit à la coordination des programmes de l'Agence intéressant plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest;
- le nouveau **Bureau de Genève** a pour mission de représenter, auprès des organismes internationaux des Nations Unies, les États qui ne possèdent pas de missions diplomatiques dans cette ville;
- l'**École internationale de Bordeaux** constitue le lieu physique et pédagogique privilégié des stages de formation et de recyclage organisés par la Direction générale de l'éducation et de la formation; enfin,
- l'**Institut de l'énergie** de Québec constitue le seul véritable organe subsidiaire (succursale) de l'Agence qui, chargé d'exécuter les programmes de formation et d'information en matière d'énergie, peut exercer son mandat de façon quasi autonome tout en étant relié organiquement au siège de l'ACCT.

Le secrétaire général actuel est un Canadien du Québec, **M. Jean-Louis Roy**, élu pour quatre ans en décembre 1989. Il est entouré de directeurs généraux venant du Burundi, du Cameroun, de la France, du Maroc et du Canada. Le contrôleur financier est originaire de Belgique.

Cette présence, à la tête de l'Agence, de responsables de diverses régions représentant toutes les sensibilités du monde francophone se veut la garantie d'un dialogue constant des cultures et des peuples.